

Services en ligne des programmes d'infrastructures du Ministère

Instructions aux municipalités pour mandater une firme-conseil, une consultante ou un consultant, une collaboratrice ou un collaborateur

Une municipalité peut confier à un mandataire le soin de remplir en son nom le formulaire de présentation d'une demande d'aide financière dans un programme d'infrastructures. Le mandataire doit au préalable être inscrit au PGAMR.

Pour ce faire, vous devez suivre les étapes suivantes :

1. Rendez-vous à l'adresse www.portailmunicipal.gouv.qc.ca et cliquez sur **Accéder à mes services**.
2. Dans la fenêtre d'authentification, entrez votre code d'utilisateur clicSÉCUR et votre mot de passe.
3. Dans la section *Mes services en ligne* affichée à la suite de votre authentification, sélectionnez **Gestion des mandats**.
4. Cliquez sur le bouton **Créer un mandat**.
5. Dans la section *Prestation électronique de service*, sélectionnez le programme pour lequel vous voulez attribuer un mandat.
6. Dans la section *Mandataire*, sélectionnez le nom du mandataire.
7. Si désiré, précisez une date de fin pour le mandat.
8. Cliquez sur le bouton **Enregistrer**.